

Décret n° 2025-232 du 20 juin 2025.

M. **KIMBEMBE (Frédéric)**, administrateur des services administratifs et financiers de 3^e échelon, est nommé directeur de l'alimentation scolaire à la direction générale de l'éducation de base.

L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé.